



Commune de Fourilles
(03140)

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 janvier 2017**

Indemnités fonction du maire

Comme le prévoit de **nouveau** la loi le maire demande aux membres du conseil de revenir au taux de 13,40% au lieu de 17%. Accord à l'unanimité.

Banquet CCAS

Il est fixé au 4 février. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou qui auront 65 ans dans l'année. Soixante seize invitations ont été adressées. A ce jour assez peu de réponses pour divers motifs, mais surtout pour des raisons de santé.

Les dispositions pratiques pour l'organisation et la répartition des tâches ont été définies.

Point sur l'état des dépenses et des recettes avec comparatif 2015/2016.

Les dépenses courantes de fonctionnement sont bien maîtrisées et à peu près stables par rapport à 2015.

A noter une augmentation pour le matériel roulant suite à changement de moteur « tracteur tondeuse »; des achats de peinture et étagères pour le débit de boissons.

A noter également une baisse importante du montant versé à la municipalité de Chantelle pour les frais de scolarité des enfants de FOURILLES. (Diminution du nombre d'élèves mais aussi calcul effectué en tenant compte de la répartition des effectifs entre l'école maternelle et l'école primaire).

Les travaux prévus pour les bâtiments, la voirie et le cimetière ont **tous** été réalisés et payés pour un montant de 40 000 euros.

Les recettes sont en diminution par rapport à 2015 pour deux raisons principales : le FCTVA où l'on perçoit en 2016 le quart de 2015, ce qui est normal suite au peu de travaux effectués en 2015 par rapport à 2014 et la baisse de la part de l'état de la DGF (dotation globale de fonctionnement - 4 000 euros).

Depuis sa rénovation la salle polyvalente est toujours assez peu louée.

Logement

La locataire du logement 2 Rue de la gare a donné son départ pour le 7 janvier en précisant qu'elle ne pouvait vider tout ce qui était stocké. Elle nous a alors demandé de le faire ainsi que le ménage afin que nous puissions disposer du logement et en compensation, elle laisse la caution versée à la commune.

L'employé communal fini le nettoyage. EDF a remis le courant.

Sécurité : DICRIM – PCS

Le maire précise que le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été validé par la préfecture le 9 décembre 2016.

Ce document, avec le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), constituent un volet primordial de la politique locale de prévention des risques. Son objectif : rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé et ce qu'il doit faire en situation de crise.



Commune de Fourilles
(03140)

Ce document sera remis dans la boîte aux lettres de chaque famille à partir du 27 janvier 2017, car il s'adresse à chaque citoyen.

Le second document **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde) a pour but de faciliter le travail des secours afin qu'ils soient efficaces le plus vite possible en donnant une cartographie de la commune, la liste des personnes vulnérables qui seront à secourir prioritairement et tous renseignements utiles.

Fusion des Intercommunalités

A compter du premier janvier 2017 les trois communautés de communes du Pays Saint-Pourçinois, du Bassin de Gannat et de Sioule Colettes et Double ont fusionné et pris le nom de Communauté de Communes de « Saint-Pourçain Sioule Limagne », formant ainsi une entité de plus de 34 000 habitants, réunissant 61 communes. Le siège est situé 29 Rue Marcellin Berthelot à Saint-Pourçain; Gannat et Ebreuil conservent un site administratif.

La mise en place va se faire progressivement.

Nomination d'un délégué à la commission de transferts des charges

Andrée BUCHARLES a été désignée à l'unanimité.

Compte rendu réunions extérieures

Ecole Chantelle :

41 élèves inscrits en maternelle dont 3 pour notre commune

85 élèves inscrits en primaire dont 15 pour notre commune

La commune de Taxat-Senat a de nouveau signé la convention pour les frais de garderie et pour les voyages scolaires.

Souhait des enseignants pour renouvellement des manuels scolaires (dépense prévisible 1 500 euros) et acquisition de tables plus adaptées à la grande taille des élèves de CM2 pour un montant d'environ 1 000 euros.

SIVOM :

Sur 2016 des dossiers ont avancé significativement ou se sont terminés (renouvellement de conduite en fonte, sécurisation de l'alimentation en eau potable, renouvellement des compteurs...) et pour 2017 les objectifs recherchés : amélioration du rendement du réseau d'eau potable, de la qualité de l'eau de la Vernue et la création d'une nouvelle usine de traitement à Mazerier.

Au niveau de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) la réglementation évolue.

De ce fait des membres du SDIS prendront contact avec les mairies pour voir si les réserves en eau des communes sont conformes aux nouvelles dispositions.

Informations diverses

Le nettoyage de la rivière et les travaux prévus au pont des Bougarelles ont enfin été faits.

Très prochainement (en principe moins d'un mois) les travaux prévus sur le Boublon devraient commencer.

Un élève de notre commune suivant des cours à I F I 03 (Centre De Formation d'Apprentis) conformément à leur demande la somme de 46 euros sera versée.

Par contre comme les années antérieures aucune suite favorable ne sera donnée à la demande de subvention de l'Association des Paralysés.

L'assemblée générale du Club Rencontres aura lieu le jeudi 9 février 2017 à 14h30 à la Maison Gabrielle.



Commune de Fourilles
(03140)

Réunions prévues

Sécurité : élus et bénévoles : vendredi 27 janvier à 19h

Commission finances : lundi 6 février à 18h

Commission travaux : samedi 11 février à 8h30